

## Le conseil en bref

Lors du dernier conseil municipal, tenu sous la présidence de Jean-Louis Girard, maire, le conseil municipal a délibéré sur les points suivants.

**PLU de la commune d'Eply.** Après avoir pris connaissance du dossier de modification du PLU, les élus n'ont émis aucune réserve, ni observation.

**Subventions.** Les élus ont accordé les subventions suivantes : 1700 € au profit du Football Club Verny/Louvigny/Cuvry pour la saison 2013 ; 311,55 € à l'USEP de Metz pour l'année scolaire 2012/2013 ; 2730 € (130 € x 21 élèves) à titre de participation communale à la classe de neige des élèves de CM1/CM2 qui se déroule du 3 au 10 février 2013.

**Participation au centre aéré de Cheminot.** Les conseillers ont voté une subvention de 1379,26 € à titre de

participation communale au centre aéré de Cheminot des enfants de la commune qui s'est déroulé aux vacances de juillet 2012.

**Partenariat avec l'ALEC.** Le conseil a émis un avis favorable à la mise en place d'un CEP (Conseil en Energie Partagé), ayant pour objectif de proposer aux collectivités locales, une sensibilisation et une information personnalisée aux économies d'énergie.

**Périscolaire bénévole :** dans le cadre du service d'accueil du périscolaire, il a été demandé de se prononcer sur le tarif des enfants accompagnant un parent bénévole et/ou un parent salarié. Il a été décidé de la gratuité de ou des heures de garde de ou des enfants, accompagnant un parent bénévole, le repas lui sera facturé. Pour le parent salarié, les heures de garde et le repas seront facturés.